

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° 929

présenté par
M. Pauget

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Le tableau du second alinéa du I de l'article L. 775-37 du code monétaire et financier est ainsi modifié :

a) À la deuxième ligne de la seconde colonne, les mots : « loi n° 2024-850 du 25 juillet 2024 visant à prévenir les ingérences étrangères en France » sont remplacés par les mots : « loi n° du visant à sortir la France du piège du narcotrafic » ;

b) Après la quatrième ligne, est insérée une ligne ainsi rédigée :

L. 562-2-2	loi n° du visant à sortir la France du piège du narcotrafic
------------	---

c) La cinquième ligne est remplacée par cinq lignes ainsi rédigées :

L. 562-3 et L. 562-4	l'ordonnance n° 2020-1342 du 4 novembre 2020
L. 562-4-1	l'ordonnance n° 2022-230 du 15 février 2022
L. 562-5	loi n° du visant à sortir la France du piège d
L. 562-6	l'ordonnance n° 2020-1342 du 4 novembre 2020
L. 562-7 à L. 562-9	loi n° du visant à sortir la France du piège d

d) L'avant-dernière ligne est remplacée par deux lignes ainsi rédigées :

L. 562-11	loi n° du visant à sortir la France du piège d
L. 562-12	l'ordonnance n° 2020-1342 du 4 novembre 2020

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination outre-mer